

**Communiqué**  
**Pour diffusion immédiate**

Consultation publique  
**Le chemin de l'école : sécurisation et déplacements actifs**

---

**MONTREAL, le 10 octobre 2023** – La [Commission sur le transport et les travaux publics](#) a été mandatée (CE23 0406) pour tenir une consultation publique sur la sécurisation aux abords des écoles. Elle souhaite consulter la population montréalaise, et plus particulièrement les parents d'élèves et les brigadières et brigadiers, sur les mesures de sécurisation aux abords des écoles primaires et secondaires et les déplacements actifs.

Toutes les personnes intéressées par la consultation sont invitées à suivre les étapes de la consultation sur la page : [realisonsmtl.ca/cheminecole](https://realisonsmtl.ca/cheminecole).

Venez assister à **la séance d'information publique** de présentation du document de consultation :

**Date et heure :** Mercredi 25 octobre 2023, de 19 h à 22 h

**Lieu :** Salle du conseil, Hôtel de ville de Montréal  
(Édifice Lucien-Saulnier)  
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

**Webdiffusion :** La séance publique sera accessible en direct et en différé à partir de [ville.montreal.qc.ca/cheminecole](https://ville.montreal.qc.ca/cheminecole).

La présentation sera suivie d'une période de questions. Pour participer, inscrivez-vous à partir du [formulaire en ligne](#) ou sur place, dès 18 h 30.

**Exprimez-vous** sur le sujet de la consultation, vous pouvez :

1- **Présentez une opinion** à la Commission lors des audiences publiques prévues :

**Mardi 16 janvier 2024, de 19 h à 22 h** – Par visioconférence

**Mercredi 17 janvier 2024, de 13 h 30 à 16 h 30 – En personne**  
Salle du conseil de l'hôtel de ville (Édifice Lucien-Saulnier)  
155, rue Notre-Dame Est

**Lundi 29 janvier 2024, de 9 h à 12 h – Par visioconférence**

L'inscription pour présenter une opinion lors de ces séances est obligatoire. Vous pouvez le faire à partir du [formulaire en ligne](#) ou par téléphone au 514 872-3000. **La date limite d'inscription est le lundi 4 décembre 2023, à 17 h.**

**2- Déposez une opinion** par courriel, par la poste ou en personne à :

Service du greffe  
Commission sur le transport et les travaux publics  
155, rue Notre-Dame Est  
Montréal (Québec) H2Y 1B5  
[commissions@montreal.ca](mailto:commissions@montreal.ca)

Les opinions, sous forme écrite, ou sous forme de fichier audio ou vidéo, doivent être transmises **au plus tard le vendredi 2 février 2024 à 17 h.**

**4- Répondez à un questionnaire en ligne ou faites part d'une expérience** à l'aide des outils disponibles sur [realisonsmtl.ca/cheminecole](http://realisonsmtl.ca/cheminecole).

Venez assister à **l'assemblée publique d'adoption des recommandations** :

**Date et heure :** Mercredi 20 mars 2024, de 14 h à 16 h 30

**Lieu :** Salle du conseil, Hôtel de ville de Montréal  
(Édifice Lucien-Saulnier)  
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

**Webdiffusion :** La séance publique sera accessible en direct et en différé à partir de [ville.montreal.qc.ca/cheminecole](http://ville.montreal.qc.ca/cheminecole).

Le projet de recommandations et le formulaire pour transmettre une question ou un commentaire seront disponibles le jour de l'assemblée **à partir de 9 h** à [ville.montreal.qc.ca/cheminecole](http://ville.montreal.qc.ca/cheminecole).

## **Halte-garderie**

- Un service de halte-garderie sera offert sur demande pour toutes les séances publiques qui auront lieu à l'Édifice Lucien-Saulnier;
- Pour plus d'informations ou pour vous en prévaloir, communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes par téléphone au 514 872-3000 ou par courriel à [commissions@montreal.ca](mailto:commissions@montreal.ca).

## **Accessibilité**

- L'Édifice Lucien-Saulnier dispose d'une entrée de plain-pied, d'une porte automatique, de stationnements et de salles de bain accessibles;
- La salle du conseil est accessible aux personnes à mobilité réduite;
- La salle du conseil est équipée de mesures d'aide à l'audition;
- Un service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) ou en *American Sign Language* (ASL) peut être offert sur demande, présentée cinq jours à l'avance, et sous réserve de la disponibilité d'interprètes;
- Pour tout autre besoin, communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes au 514 872-3000.

## **Les commissions permanentes de la Ville de Montréal**

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la *Loi sur les cités et villes* et à la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des personnes élues et à favoriser la participation citoyenne aux débats d'intérêt public.

## **Les membres de la Commission**

La Commission sur le transport et les travaux publics est présidée par M<sup>me</sup> Laurence Parent, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal et M. Michel Bissonnet, maire de l'arrondissement de Saint-Léonard, en assume la vice-présidence.

Sont également membres : M. Younes Boukala, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Lachine; M<sup>me</sup> Arij El Korbi, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Saint-Léonard; M. Benoit Gratton, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Verdun; M. Enrique Machado, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Verdun; M. Peter McQueen, conseiller de ville, arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce; M<sup>me</sup> Laura-Ann Palestini, conseillère de ville, arrondissement de LaSalle et M<sup>me</sup> Mindy Pollak, conseillère d'arrondissement, arrondissement d'Outremont.

## **Renseignements**

Service du greffe

155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec)

H2Y 1B5 Téléphone : 514 872-3000

[commissions@montreal.ca](mailto:commissions@montreal.ca) | [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions) | [@Comm\\_MTL](https://twitter.com/Comm_MTL)